



**Délibération
du Comité confédéral national de la CGT
du 27 septembre 2006**

**sur le congrès fondateur de la
Confédération syndicale Internationale**

Depuis de nombreuses années, la CGT milite pour un renouveau et une unification du syndicalisme international. Le processus actuel de mondialisation, qui met en concurrence permanente les salariés, les territoires, les modèles économiques et sociaux, renforce chaque jour cette exigence.

La CGT se prononce « pour une organisation ouverte à tous sans exclusive, qui se fixe pour objectif de développer la solidarité et la compréhension entre les peuples, de permettre aux salariés du monde d'agir et de se mobiliser dans des actions convergentes pour des droits sociaux fondamentaux, le progrès social, la démocratie, la paix, la diversité culturelle, et de contribuer à des alternatives à la mondialisation actuelle.

Les délégués des syndicats de la CGT réunis pour le 48^{ème} Congrès confédéral, en avril 2006, ont approuvé, à une très large majorité, la participation de la CGT au processus de construction d'une nouvelle organisation syndicale mondiale, la Confédération syndicale internationale (CSI), lancé en 2004.

Le CCN prend acte que les projets de statut et la résolution sur le programme d'action de la nouvelle organisation tiennent compte des contributions qu'a présentées la CGT.

Les orientations et principes proposés sont conformes aux objectifs et aux valeurs que le 48^{ème} Congrès confédéral a retenus pour cette nouvelle organisation (décision n°5).

En conséquence, et conformément au mandat que le Congrès lui a confié, le CCN se prononce pour l'affiliation et la participation de la CGT au Congrès fondateur de la Confédération syndicale internationale (du 1^{er} au 3 novembre 2006 à Vienne en Autriche).

Cette étape est décisive dans la construction d'une force syndicale unifiée après 60 ans de division. La CGT entend par son expérience et son implication, à tous les niveaux, contribuer à sa réussite.

Le CCN mandate la Commission exécutive pour assurer l'implication de la CGT dans les activités de l'organisation internationale, y compris dans ses organes dirigeants.

Montreuil, le 27 septembre 2006

Les organisations du CCN présentes disposaient de 570 voix.

Nombre de voix :

POUR : 537 soit 94,2 %

CONTRE : 25 soit 4,4 %

ABSTENTIONS : 8 soit 1,4 %